

UNE TRIBUNE POUR LES PARTISANS D'UN ORDRE NOUVEAU

Qui se cache derrière le journal Le Soir ?

Désireux de remettre en circulation des titres de la presse nationale, l'occupant fait réparaître *Le Soir*. Les rédacteurs du quotidien sont remplacés par des plumes belges complaisantes. Dans le journal « volé », certaines personnalités proches du fascisme avant la guerre expriment leurs espoirs de voir un Ordre nouveau se réaliser en Belgique.

Comment mieux comprendre les débuts de l'occupation qu'en ouvrant un numéro du *Soir* de l'été 1940 ?

Depuis que Bruxelles a été occupée le 17 mai 1940, le journal est passé sous la coupe allemande. La famille Rossel, propriétaire du titre, n'était pas dans la capitale au moment des faits. L'envahisseur en avait profité pour mettre l'entreprise sous séquestre avant de relancer, un mois plus tard, la parution du quotidien, porté par une nouvelle équipe de rédacteurs pro-allemands. Des échanges avaient, certes, eu lieu entre les Allemands et la famille Rossel en vue de rendre le journal à cette dernière, mais sans succès. *Le Soir* devait rester un titre « volé » jusqu'à la libération.

La parution immédiate du journal n'a rien d'innocent. Elle correspond à la volonté de l'occupant de remettre au plus vite en circulation des grands titres de la presse nationale alimentés par des journalistes belges. Qui sont donc ces journalistes qui acceptent de travailler sous la censure allemande ?

Si pendant l'été 1940, c'est l'écrivain Horace Van Offel qui porte le titre de rédacteur en chef de *Le Soir* volé, c'est en la personne de Raymond De Becker qu'il faut voir l'homme d'influence. Le 9 décembre, il remplace d'ailleurs Van Offel à la fonction de rédacteur en chef. Pour comprendre le personnage de De Becker, il convient de remonter aux années 30'. Comme beaucoup de jeunes catholiques, il rêve d'une société nouvelle et se sent séduit par le « socialisme national » professé par Henri De Man, leader de l'aile droite du Parti Ouvrier Belge. Il est aussi un habitué des salons littéraires comme le fameux salon Didier où l'on échange des idées proches du fascisme et du nazisme en rêvant, tout haut, d'un Ordre nouveau européen. Durant l'hiver 39-40, il se trouve à la tête d'un journal ultra-neutraliste, *L'Ouest*. L'invasion allemande allait susciter tous les espoirs de voir ces aspirations, marginales dans les années 30', se concrétiser.

Dans la Belgique de demain

Lorsque la France signe un armistice avec l'Allemagne le 22 juin et que le gouvernement de Vichy voit le jour,

« Les cerveaux qui doivent diriger cette œuvre ne peuvent être intoxiqués par les idées fausses du passé, par des méthodes qui ont fait faillite. Des hommes nouveaux doivent créer un monde nouveau ».

Charles Van Renynghe de Voxvrie dans *Le Soir* du 24 juillet 1940.

nombreux sont les partisans d'un Ordre nouveau à imaginer la formation d'un autre gouvernement belge où le roi Léopold III occuperait une fonction similaire à celle du maréchal Pétain : un « chef d'État » détenteur des pleins pouvoirs. C'est ainsi qu'Henri De Man ordonne la dissolution du Parti Ouvrier Belge en faveur d'un regroupement national autour du Roi. Léon Degrelle, chef de Rex, s'imagina également qu'il jouera un rôle dans ce gouvernement d'Ordre nouveau.

Dans *Le Soir* du 24 juillet 1940, Charles Van Renynghe de Voxvrie signe un article intitulé « Dans la Belgique de demain, la nécessité de la relève », où il pose la question,

Le journal belge des soldats allemands

Cette semaine, vos *Journaux de Guerre*, sont accompagnés d'un journal en langue allemande. Il s'agit du premier numéro du *Brüsseler Zeitung*, le « Journal de Bruxelles », daté du 1^{er} juillet 1940. Il est principalement destiné aux soldats en service en Belgique et dans le nord de la France (départements du Nord et du Pas-de-Calais). Nous avons fait traduire pour vous les articles les plus importants de cette édition.



très à la mode, de savoir qui sont les hommes aptes à diriger le pays. Avant la guerre, ce cadre du parti catholique écrivait dans la revue *Pour l'Autorité* qui entendait élaborer un programme de réformes de l'État basé sur une vision autoritaire de la gestion du pouvoir et l'adoption du corporatisme. Dans son article, Van Renynghe évoque son sentiment de soulagement face à la récente ordonnance allemande interdisant le retour en Belgique des ministres en exil.

« Nous croyons que c'eût été rendre un fort mauvais service au pays ». Adeptes d'un Ordre nouveau, Van Renynghe considère que « les cerveaux qui doivent diriger cette œuvre ne peuvent être intoxiqués par les idées fausses du passé, par des méthodes qui ont fait faillite ». Et de conclure : « Des hommes nouveaux doivent créer un monde nouveau ».

Chômeurs, au travail !

Il ne sera finalement pas question de nouveaux dirigeants pour la Belgique occupée. Hitler refuse la formation d'un quelconque gouvernement et maintient le système de gestion des affaires courantes par les Secrétaires généraux. Pour le Führer, les buts de l'occupation sont le maintien de l'ordre et, surtout, l'exploitation économique maximale du pays. Suivant un accord passé entre les Allemands et les grands industriels belges, les ouvriers sont priés de se remettre au travail dans les plus brefs délais. On les encourage même à partir gagner leur pain en Allemagne. *Le Soir* se charge de faire passer le message : « Les conditions de logement et de nourriture sont très favorables, ce qui permet aux ouvriers d'envoyer une importante partie de leur salaire en Belgique, pour soutenir leurs familles ». En page 3, un article titre : « Chômeurs, au travail ! ». Un autre fait savoir avec enthousiasme que « La reprise s'accroît dans nos charbonnages. On travaille presque partout, tous les jours, sauf rares exceptions ».

À l'été 1940, l'occupation semble réussir aux Allemands. Mais pour combien de temps ?

■ SOPHIE SOUKIAS

Rédactrice en chef des *Journaux de Guerre*



Depuis l'occupation de la Belgique en mai 1940, le drapeau nazi flotte au-dessus des bâtiments réquisitionnés.

LES PLANS D'HITLER POUR LA BELGIQUE

Surveiller et exploiter

Le Führer place en Belgique une administration militaire. C'est le général von Falkenhausen qui en a la charge. Sa mission : assurer l'ordre et l'exploitation économique du pays. Mais la Wehrmacht n'est pas la seule sur le territoire. Des structures politiques dépendant de la SS font irruption. La concurrence s'installe.

Une administration composée de militaires

Dès janvier 1940, un *shadow cabinet* (cabinet fantôme) se met progressivement en place afin qu'une structure administrative soit prête dès l'invasion de la Belgique. Comme la date du début des hostilités est postposée à plusieurs reprises, ce groupe bénéficie de suffisamment de temps pour préparer l'occupation. Après quelques péripéties en mai et juin 1940, notamment en ce qui concerne la taille du territoire sur lequel s'étend l'autorité de l'administration allemande, le général Alexander von Falkenhausen se voit confier la Belgique ainsi que les départements du Nord et du Pas-de-Calais en France. Le *Militärbefehlshaber für Belgien und Nordfrankreich* dépend de l'Oberkommando des Heeres (OKH) et n'a pas directement accès à Adolf Hitler.

Pour gérer les territoires occupés, la *Militärverwaltung* (administration militaire) dispose de deux structures : le *Kommandostab*, composante militaire, où von Falkenhausen place Bodo von Harbou, un vieil ami, et la

Lorsque les Allemands envahissent la Belgique en août 1914, ils croient que la guerre sera de courte durée : l'occupation de territoires sur plusieurs années ne fait pas partie des anticipations militaires allemandes. En mai 1940, la situation se présente différemment : l'occupation de la Belgique est imaginée, pensée et planifiée dès la deuxième moitié des années 1930. À la veille de l'invasion, la Wehrmacht a des plans assez précis pour gérer la Belgique. Ceux-ci ont été nourris par les expériences de la Première Guerre mondiale, l'accumulation de projets de recherche en sciences humaines et sociales portant sur l'Europe de l'Ouest, ainsi que les leçons tirées de la campagne de Pologne en septembre 1939. Au cours de cette dernière, la SS (une des principales organisations nazies, dirigée par Himmler) s'était imposée face à l'armée. Pour la Wehrmacht, il est hors de question qu'un scénario similaire se répète en Belgique. Il convient pour cela d'empêcher la



1943. Cette photographie a été prise à Liège d'un balcon du boulevard de la Saunvenière.

oiter

Verwaltungsabteilung, composante administrative, dirigée par Eggert Reeder, un haut fonctionnaire allemand qui a été impliqué dans la préparation de l'occupation. La composition de l'État-Major est relativement homogène, rassemblant de nombreux anciens officiers de réserve. L'autre service est essentiellement composé de fonctionnaires venant du Reich qui disposent d'un savoir-faire administratif. Les instances étatiques de la Rhénanie ont été particulièrement sollicitées pour fournir des cadres. La structuration de cet appareil au niveau régional et local va se calquer sur les structures belges existantes : chaque service allemand a ainsi un vis-à-vis belge.

À côté de cet appareil militaire-administratif dépendant plus ou moins directement du commandant von Falkenhausen, une panoplie d'autres structures allemandes sont présentes sur le territoire belge. La plus connue est sans aucun doute la Sipo-SD, communément appelée Gestapo. Cette police n'a pas de prime abord sa place en Belgique. Pour la Belgique et la France, Hitler a fait le choix d'installer une administration militaire, et non pas civile comme en Pologne. Ainsi la Wehrmacht espérait éviter l'arrivée d'organisations concurrentes, comme la Sipo-SD dépendant du parti nazi. En juillet 1940, un service de la Sipo-SD s'établit néanmoins à Bruxelles. S'y ajoutent d'autres services comme la *Rüstungs Inspektion Belgen*, la *Brüsseler Treuhandsgeellschaft* ou le *Devisenschutzkommando*. Cette

multiplicité d'instances illustre ce que des politistes ont appelé dès les années 1940 la polyarchie du régime nazi : sous l'apparence d'un régime politique uni autour d'un Führer se trouve en fait une multitude de groupes d'intérêt qui mènent des politiques différentes et parfois antagonistes à l'intérieur du même système. Les tensions qui agitent cette société allemande en guerre trouvent aussi leurs répercussions dans les territoires occupés.

Est et Ouest, deux mesures

En Europe de l'Est, l'administration civile qui se met en place est dès le début très violente avec la volonté de « conquérir, aménager, exploiter », comme le pointe l'historien Christian Ingrao. Le but est de remodeler en profondeur les territoires, aussi bien au niveau racial que spatial afin de créer un

LE DOCUMENT DE LA SEMAINE

« Faites confiance au soldat allemand »



Fascinante, cette photo de patineurs à roulettes au bois de la Cambre. Les week-ends ensoleillés, le parc bruxellois attirait la grande foule en pleine guerre. Dès l'été 1940, un « gai Bruxelles » a coexisté avec la pénurie alimentaire et, plus tard, les rafles, comme si de rien n'était. Le sujet était, jusqu'il y a peu, un tabou de notre mémoire collective: celui d'une occupation où l'on s'amusait, allait au théâtre, au cabaret, en se souciant peu de ce qui se passait dans le monde. Les photos de la propagande nazie nous confrontent à une capitale où il fait bon vivre, avec ses terrasses du centre-ville bondées, ses élégantes à semelles de bois qui rivalisent de chapeaux exubérants dans l'hippodrome de Boisfort, et ses soldats vert-de-gris en goguette au Vieux Marché ou sur le site du Lion de Waterloo.

Les familles que l'on voit déambuler à bicyclette ou à pied sur les avenues bruxelloises sans trafic automobile nous paraissent étrangement proches. Est-ce l'effet de la couleur, inattendue pour des clichés pris il y a trois quarts de siècle ? Ces diapositives ont été prises par Otto Kropf, photographe officiel allemand. Entré en Belgique avec la Wehrmacht dès mai 1940, il a pris des photos dans notre pays jusqu'à la mi-1943. Équipé d'un Leica, il immortalise la côte, puis les édifices historiques des vieilles cités belges et la vie quotidienne à Bruxelles. Kropf réalisait ses reportages pour les services de propagande, mais semble avoir également fait le touriste, prenant des clichés en couleur pour son propre compte.

L'occupation dans l'œil d'un photographe allemand

Comme l'illustrent ces diapositives, la période ne manque pas de moments de détente et de réjouissances. Sans verser forcément dans la collaboration, certains ont eu des accommodements avec l'Ordre nouveau. Dans le monde de la finance et parmi ceux qui tirent grand profit du marché noir, c'est même la belle vie. Celle des repas fins dans les bons restaurants, des soirées dansantes, des premières à l'Opéra et des vernissages d'expositions. Malgré l'état de guerre, les distractions connaissent une vogue extraordinaire. Le public trouve dans les salles de spectacle une forme d'évasion bienvenue. La coupure culturelle avec la France, imposée par l'occupant, est largement transcendée grâce aux tournées des chansonniers et musiciens. Le mot d'ordre des Allemands n'est-il pas de maintenir une vie « normale », pour rassurer la population ?

■ OLIVIER ROGEAU

Journaliste au *Vif/L'Express*



OTTO KROPF, COLL. OTTO SPHONK/CEESOMA

CHRONIQUE

1907

Depuis la Convention de La Haye, les administrations d'un pays occupé sont tenues, sans outrepasser le droit national, de collaborer « loyalement » avec l'occupant tant qu'il exerce l'occupation de fait du territoire.

1935

En Belgique, une nouvelle loi est votée au Parlement qui stipule que tout agent public reste à son poste en cas de conflit.

1^{ER} SEPTEMBRE 1939

Invasion de la Pologne par l'Allemagne. Hitler imposera une administration civile dans le pays occupé.

10 MAI 1940

Invasion de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. En Belgique, un arrêté-loi sur le transfert des pouvoirs en temps de guerre est promulgué. Des Secrétaires généraux sont désignés. Ils ont le pouvoir de prendre des mesures administratives pour assurer la continuité de la vie publique, notamment l'activité des fonctionnaires.

15 MAI 1940

Les ministres Gutt et Spaak chargent les banquiers Galopin, Gérard et Collin de former un comité dont la mission est d'exercer une forme d'autorité morale, notamment sur les Secrétaires généraux, en l'absence du gouvernement.

19 MAI 1940

Le gouvernement belge s'exile en France.

28 MAI 1940

Capitulation de l'armée belge. Tout le territoire est désormais sous occupation allemande. Hitler choisit pour la Belgique une administration militaire. C'est au général Alexander von Falkenhausen qu'il confie la direction des départements de Belgique, du Nord et du Pas-de-Calais.

12 JUIN 1940

Signature d'un accord de coopération entre l'administration militaire allemande et les Secrétaires généraux. Ces derniers représentent la plus haute autorité administrative belge pendant l'occupation.

JUILLET 1940

Un service de la Sipo-SD (police criminelle et politique, dépendant de la SS) s'installe en Belgique occupée malgré les réticences de l'autorité militaire.



■ BENOÎT MAJERUS

Maître de conférences à l'Université du Luxembourg